
COMMISSION DES
AFFAIRES EUROPÉENNES

La Présidente

Paris, le 11 mai 2015

Madame, Monsieur,

Dernièrement, vous avez été nombreuses et nombreux à m'interpeller pour connaître ma position sur le projet de loi sur le Renseignement qui vient d'être examiné par notre Assemblée et je vous en remercie.

Vous m'exhortiez à voter contre ce projet de loi que vous estimez liberticide. Sachez que je partage vos inquiétudes sur ce texte que je juge dangereux pour la démocratie car attentatoire aux libertés fondamentales de toutes et tous. Aussi, j'ai voté contre ce projet de loi le 5 mai dernier à l'instar de la majorité de mes collègues écologistes.

Ces inquiétudes sont en effet partagées et relayées par bon nombre d'associations de défense des droits humains comme Amnesty International ou la Ligue des Droits de l'homme mais aussi par la CNIL ou le Conseil National du numérique qui ont émis de sérieuses réserves sur les dispositions de ce projet de loi, qui au prétexte de garantir la sécurité et les intérêts de la France, vont en réalité faire reculer les droits fondamentaux de nos concitoyen-nes.

C'est d'ailleurs pourquoi j'ai signé la pétition d'Amnesty International « Stop à la surveillance de masse » ainsi qu'une tribune cosignée par plusieurs de mes collègues écologistes parue sur le blog de Médiapart qui s'intitule : « Loi sur le Renseignement : un blanc-seing liberticide » et que vous trouverez en pièce jointe.

Nous devons en effet faire preuve de la plus grande vigilance lors du vote de lois voulant répondre aux terribles attentats qui se sont produits en France en ce début d'année et ne pas céder à la tentation de la politique de l'émotion.

Nous avons déposé une série d'amendements portés par mon collègue écologiste, Sergio Coronado, chef de file pour notre groupe sur ce projet de loi, afin de tenter d'infléchir le texte du Gouvernement, sans grand succès. Le texte, malgré un débat vif, a en effet peu évolué en séance.

COMMISSION DES
AFFAIRES EUROPÉENNES

La Présidente

Aussi, pour toutes ces raisons, j'ai voté contre ce projet de loi qui me paraît non conforme aux engagements européens en matière de droits humains et de respect des libertés fondamentales.

Je vous invite à cet égard à lire l'explication de vote de mon collègue écologiste Sergio Coronado qui a exprimé la position majoritaire de notre groupe à laquelle je souscris pleinement et que vous trouverez également en pièce jointe.

En vous remerciant de votre implication citoyenne sur le sujet et en espérant avoir apporté des éléments de réponse satisfaisants au regard des enjeux que vous soulevez légitimement, je vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, mes cordiales salutations.



Danielle Auroi
Députée du Puy-de-Dôme
Présidente de la commission des Affaires européennes